

# DÉPÉRISSEMENTS DU VIGNOBLE : ÉVALUER L'EXPOSITION DE VOTRE EXPLOITATION VITICOLE

Vers un outil d'autodiagnostic pour mieux comprendre et appréhender le dépérissement à l'échelle de l'exploitation



## UNE ENQUÊTE LARGE

### COUVRANT 5 BASSINS VITICOLES

Une enquête a été lancée au sein de cinq bassins viticoles: Bordelais, Bourgogne, Val de Loire, Beaujolais et Vallée du Rhône. L'enquête, menée à la fois par téléphone et en ligne, comportait plus d'une centaine de questions permettant de dresser un tableau très complet des exploitations viticoles interrogées : **portrait du chef d'exploitation**, **structure de l'exploitation** (surface de vigne, encépagement, appellations, type de production, niveau de valorisation...), **éléments comptables** (chiffre d'affaires et son évolution, postes d'investissement, niveau d'endettement, répartition des charges), **description du matériel végétal**, implantation et modes de gestion, description des **itinéraires techniques** à l'échelle de la parcelle (prise en compte de la densité, taux de manquants et taux de mortalité), **main d'œuvre**, sous-traitance et formation.

500 viticulteurs ont manifesté leur intérêt pour la démarche, 124 ont apporté l'ensemble des informations nécessaires à une exploitation statistique complète. Ces viticulteurs interrogés ont permis de faire avancer les connaissances, nous les en remercions. L'ensemble des éléments recensés a été analysé et croisé pour identifier des indicateurs permettant de décrire les dépérissements et de déterminer le degré d'exposition à cette problématique.

Les travaux menés par les interprofessions et FranceAgriMer en amont du *Plan national contre le dépérissement du vignoble* ont mis en évidence les **enjeux agronomiques et techniques** au cœur des dépérissements. Les dépérissements se caractérisent par **une baisse pluriannuelle subie de la productivité des ceps de vigne et/ou par leur mortalité prématurée**. L'enjeu économique avait été abordé à travers une estimation du manque à gagner pour la filière. La perte de rendement liée au dépérissement du vignoble est en effet estimée à **4,6 hL/ha/an**.

Les travaux menés en 2015 et 2016 avaient également mis en évidence le manque de connaissances sur les liens entre **les facteurs socioéconomiques** (structure des exploitations touchées, choix d'investissements, d'itinéraires techniques, changement des pratiques, évolution de la marge et du stock etc.) et les dépérissements. Il importait donc d'approfondir ce lien.

Au-delà de l'enjeu scientifique, c'est **l'accompagnement des viticulteurs** qui constitue la cible de cette étude : comment diagnostiquer le dépérissement à l'échelle de l'exploitation pour mieux appréhender les risques et réagir ? C'est pour y répondre que le cabinet BIPE a été retenu à l'issue d'une procédure d'appel d'offre public, co-financé par FranceAgriMer et le CNIV. Cette étude avait pour objectif d'identifier les éléments à prendre en compte pour élaborer un outil d'autodiagnostic des dépérissements à l'échelle de l'exploitation, outil à destination des viticulteurs.

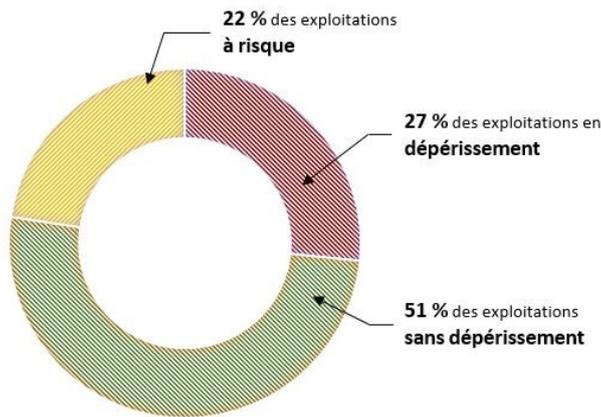


LE DÉPÉRISSEMENT EST  
RESPONSABLE D'UNE  
PERTE DE RENDEMENT  
ANNUELLE DE

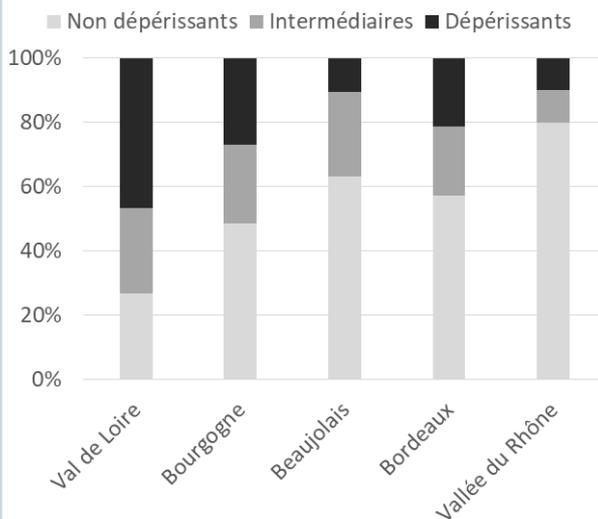
**4,6** hL/ha

Source Mission FAM-CNIV-BIPE 2015

## UNE CLASSIFICATION DE VOS EXPLOITATIONS SELON LEUR SITUATION FACE AU DÉPÉRISSEMENT

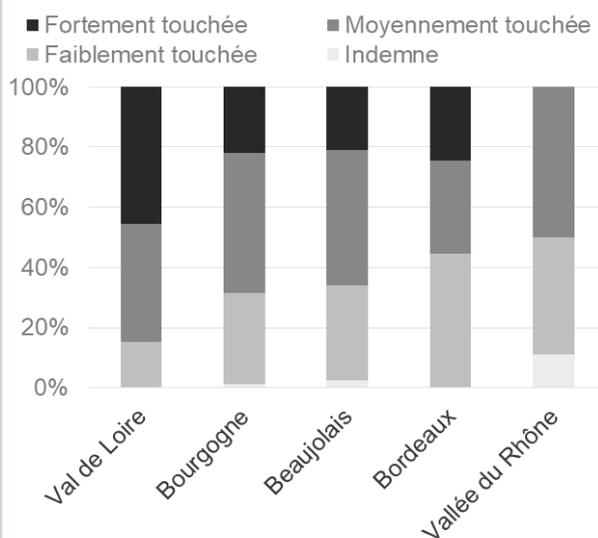


### Classe de dépérissement selon le bassin



### Votre exploitation est-elle touchée par le dépérissement ?

(Indice de dépérissement de l'enquête selon le bassin)



**Figure 1 :** La perception des viticulteurs de leur exposition au dépérissement (graphique du centre) est souvent plus optimiste que ce que démontre l'analyse (notes obtenues sur le graphique du bas). Ces représentations ne traduisent pas l'impact réel des dépérissements dans ces régions, simplement sur le panel d'exploitations interrogées.

L'étude des exploitations viticoles analyse la valorisation de la production, l'investissement, l'itinéraire technique ainsi que le rendement et la longévité des parcelles. L'analyse et la classification des exploitations sont basées sur ces deux paramètres centraux dans le dépérissement : **le rendement et la longévité.**

Ces deux notions de production sont construites à partir d'indicateurs sociotechniques et économiques, complétant les aspects agronomiques à l'échelle du cep et de la parcelle. Elles traduisent des stratégies de production différentes.

Ces paramètres ont été combinés afin de constituer une classification d'exploitations plus ou moins atteintes par les dépérissements. Elle distingue trois classes : les exploitations non dépérisissantes, les situations intermédiaires et les exploitations atteintes par les dépérissements.

Parmi les exploitations enquêtées, 51 % sont identifiées comme non dépérisissantes. Elles atteignent leurs objectifs de rendement et de longévité de la parcelle. A l'inverse 49 % présentent un risque ou une situation de dépérissement avérée. Ce sont ces situations, diverses, qu'il s'agit d'identifier et d'analyser.

La perception des viticulteurs enquêtés, bien que cohérente avec les résultats de l'analyse, est souvent plus optimiste (Figure 1). Ainsi, plusieurs exploitations semblent présenter un risque de dépérissement alors qu'ils ne le perçoivent pas, confirmant l'intérêt de la mise en place d'un outil d'autodiagnostic à l'échelle de l'exploitation.

## QUE NOUS APPREND LA CLASSIFICATION AINSI ÉTABLIE ?

**66 %** des viticulteurs enquêtés se disent touchés par le dépérissement et cela parfois même alors qu'ils atteignent leurs objectifs de rendement. Ce chiffre témoigne de la préoccupation qu'engendre le dépérissement mais aussi de la nécessité de mieux appréhender cette notion et de pouvoir disposer d'un outil de diagnostic.

Le niveau d'exposition au risque de dépérissement apparaît supérieur au sein des exploitations n'ayant pas encore fait un **choix unique sur leur système de culture.** Il s'agit d'exploitations en transition (vers l'agriculture biologique ou viticulture raisonnée), avec plusieurs modes de faire-valoir principal (modèle locataire versus modèle patrimonial) ou encore de niveaux de valorisation des produits.

Cette surexposition au dépérissement peut s'expliquer par la complexité accrue du système à piloter, l'absence d'un référentiel unique et la difficulté à trouver un équilibre entre rendement et longévité de la parcelle, d'où l'importance de la formation et d'un accompagnement adapté.

Les exploitations engagées dans des **systèmes de culture exigeants en termes environnementaux** ont un risque sur la capacité à atteindre leurs objectifs de rendement. Mais ils améliorent leur capacité à atteindre une longévité satisfaisante de leurs parcelles.

Le **modèle coopérateur** semble diminuer la sensibilité des exploitations au dépérissement. D'avantage positionnés sur des objectifs de rendements moyens à hauts, les coopérateurs connaissent moins de situations de non atteinte du rendement. Cependant, bien qu'ils soient spécialisés et concentrent leur activité sur la gestion du vignoble, leur situation est comparable à celle des autres exploitations en termes de risque sur la longévité des parcelles.

Les liens entre le dépérissement et la situation financière des exploitations viticoles sont également perceptibles. Ainsi, lorsque le **taux de marge brute** baisse depuis plusieurs années ou que les exploitations présentent des niveaux d'endettement soit trop forts soit trop faibles, elles sont aussi

plus souvent exposées aux risques de dépérissement de leurs parcelles. Ces niveaux opposés peuvent traduire une cause du dépérissement (manque d'investissement sur le matériel végétal : renouvellement du vignoble etc.), mais aussi une conséquence (hausse des charges et baisse des recettes). Les exploitations visant un faible niveau de valorisation depuis plusieurs années peuvent être particulièrement sensibles : elles ont une faible marge et sont par conséquent très dépendantes du niveau de rendement qu'elles peuvent atteindre pour générer du résultat.

L'allongement de la **durée de la période de taille** est un indice révélateur des exploitations à risque élevé de dépérissement. Cette durée est liée à la disponibilité de la main d'œuvre et aux incidents climatiques. Lorsqu'ils sont touchés par les dépérissements, les viticulteurs enquêtés s'orientent vers des opérations viticoles spécifiques pour soutenir la longévité de la vigne. Le nombre de ces opérations est un bon indicateur de la sensibilité des exploitations au dépérissement.





## DES INDICES AGRONOMIQUES ET SOCIO-TECHNIQUES

L'outil de diagnostic s'appuiera sur la réponse à une vingtaine de questions. Sept questions permettront d'évaluer, sur une parcelle de référence, la situation de l'exploitation sur les plans techniques et agronomiques : rendement de la parcelle, année de plantation, taux de mortalité et de manquants etc. Huit questions complémentaires permettront d'affiner le diagnostic.



Ces éléments complémentaires à renseigner porteront sur : le modèle d'entreprise, le système de culture, le niveau d'endettement, l'évolution du taux de marge et quelques éléments de l'itinéraire technique. Le renseignement de ces variables permet de calculer un score pour l'exploitation, **estimant le risque d'exposition au dépérissement.**



## VERS VOTRE OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC

L'étude a démontré la pertinence d'une approche à 360° de l'exploitation, intégrant éléments sociologiques, techniques et économiques. Elle conclut à la faisabilité d'un outil d'autodiagnostic des dépérissements à l'échelle de l'exploitation.

Le diagnostic permettra de distinguer les exploitations viticoles selon trois profils :

- **exploitations pas ou peu exposées au dépérissement ;**
- **exploitations intermédiaires, à risque de dépérissement partiellement ou non identifié par le viticulteur et nécessitant une analyse plus approfondie ;**
- **Exploitations en situations caractéristiques du phénomène de dépérissement.**

L'analyse des données sera poursuivie et le diagnostic sera complété par une vérification sur le terrain des résultats pour ceux qui le souhaitent.

Dès son développement sous forme d'un outil en ligne, cet outil sera mis à disposition des techniciens et conseillers (Chambres d'agriculture, instituts techniques, cabinets de conseil etc.) afin de détecter les exploitations nécessitant un accompagnement adapté dans le cadre de la lutte contre le dépérissement. Il pourra aussi être proposé directement aux viticulteurs engagés dans le Plan national Dépérissement du vignoble et à tous ceux qui **souhaitent évaluer l'exposition de leur exploitation** ou leur position au regard d'exploitations du même type dans leur bassin de production. Outil dynamique, l'autodiagnostic pourra à terme permettre **d'évaluer vos choix d'itinéraires techniques** ou d'évolutions de l'exploitation, au regard du risque de dépérissement. Son utilisation fréquente et par de nombreux exploitants permettra de mieux vous accompagner sur cette problématique du dépérissement.

Le Cniv et FranceAgriMer remercient les viticulteurs pour leur participation à cette enquête, qui a permis de démarrer l'élaboration d'un outil de diagnostic qui sera utilisable par tous. Toute l'information sur le *Plan national Dépérissement du vignoble* et son actualité est disponible sur le site [www.plan-deperissement-vigne.fr](http://www.plan-deperissement-vigne.fr). ©photos : A. Ibanez/BIVB, A. Gilbert/GDON des Bordeaux

CNIV, 12 rue Sainte Anne—75001 Paris—Tél : 01.44.50.11.26—contact@plan-deperissement-vigne.fr